



## Compte rendu de la réunion

### Timac / Osons! / Réseau des Nez malouins du 16/02/2017

La rencontre a débuté par une visite d'une partie du site du quai intérieur. Cette visite, comparable à celles faites lors de Portes Ouvertes, est suivie de la réunion en salle avec l'ensemble des personnes citées.

#### 1. Sur le préambule de la réunion

Les représentants de la Timac nous ont d'abord fait part de différentes observations et l'état des actions menées depuis notre rencontre de juin, insistant sur les éléments suivants :

- La TIMAC n'est pas la seule entreprise du port, elle représente environ 50 % de l'activité portuaire.
- La dissociation entre nuisances et impacts sanitaires.
- Le contrôle de l'activité par les services de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement).
- 20 à 22 plaintes ont été reçues pour l'année 2016.
- La déception de ne pas nous avoir rencontrés lors des portes ouvertes de septembre 2016.

Nous (les représentants d'OSONS! et des NEZ malouins) précisons pour les interlocuteurs qui ne nous connaissent pas :

- Que l'association agit essentiellement comme support des malouins qui ont décidé d'agir pour faire cesser la pollution olfactive.
- Que les rejets atmosphériques sont une pollution dont les limites, les mesures et la réduction sont prévues par l'arrêté d'installation classée de 2006. Le manque de transparence dans ce domaine est générateur des craintes d'une population beaucoup plus radicale dans ses réactions que les entreprises ne l'imaginent, même si le découragement est également présent.
- Que la création du réseau de NEZ malouins est l'une des réponses à l'objectivation des nuisances, leur computation et leur conservation, afin de faire masse et preuve. Il s'agit de prendre le contrepied, de la situation précédente basée sur la volatilité des mémoires qui engendre la passivité et amplifie le sentiment d'impuissance.
- Que les premières analyses que nous avons annoncées sont désormais financées et qu'elles vont être réalisées.

#### 2. Ce que nous avons appris ou ce qui nous a été confirmé

##### **Actions internes avancées à 75%**

- Le Groupe ROULLIER a créé un comité de pilotage spécifique sur les émanations, auquel participe une partie des personnes qui nous reçoivent pour cette réunion.
- Des dispositions ont été prises dans le domaine de la validation des matières premières, des fabrications odorantes et des chargements et déchargements sur le site



de la TIMAB. Cette dernière a changé l'ensemble de ses manches de chargement (pas sur le port dont les manutentions dépendent d'autres acteurs).

- Des dispositions ont été prises, visant la réduction des émanations de fumées noires émises par les chaudières bois.
- Les représentants de la Timac nous indiquent que 75% des dispositions de ce premier plan sont réalisées.
- Elles sont présentées régulièrement à la DREAL. Elles en préfigurent d'autres pour lesquelles les entreprises attendent l'avis de la DREAL (dans les semaines qui viennent).

#### **Actions externes avancées à 82%**

- Une procédure de plainte a été mise en place avec la mairie et la CCI (22 plaintes ont été reçues en 2016).
- Un comité de pilotage, regroupant les acteurs du port, a été constitué.
- Le comité du groupe ROULLIER se réunit à nouveau le 12 avril prochain.
- Des réunions se sont tenues avec la Mairie, la Communauté d'Agglomération et la CCI pour le déchargement (balayage, bennes hautes).

#### **Actions règlementaires et de mesures**

- Un bureau d'études a été chargé d'une mission d'expertise (GES).
- Les caractéristiques des émissions seront mesurées au niveau des cheminées, les émissions diffuses seront également mesurées, dans le périmètre d'enceinte de l'entreprise. *Les représentants de l'association OSONS! indiquent qu'ils sont convaincus, que des riverains seraient certainement disposés à ce que des analyses soient réalisées dans leur jardin si l'entreprise souhaitait étendre son périmètre de mesure.*
- Cette étude va durer un an, ses résultats seront communiqués à la DREAL.
- La TIMAC coordonne ces mesures avec celles que doit effectuer Saint-Malo Agglomération, la TIMAC mettra en place 3 analyseurs d'air en complément et en même temps que l'agglomération, l'ensemble des relevés sera confié à AIR-BREIZH.
- Des analyses de poussière sont également prévues.

### **3. Les principaux messages passés par les représentants des NEZ malouins**

- L'inquiétude des malouins sur l'impact sanitaire, tant du point de vue des affections respiratoires que des pathologies plus lourdes.
- La récurrence et l'ancienneté des problèmes d'émanations polluantes est un problème qui n'est pas créé par OSONS! et l'association n'est pas la première à s'en emparer. Cette fois le mode d'organisation permet à ceux qui le veulent de s'y impliquer grâce au réseau des NEZ malouins.
- L'impact sur la population résidente mais également non résidente, les touristes, et l'aggravation de la situation ces dernières années.
- Le fait qu'en téléphonant à la mairie pour de mauvaises odeurs, c'est la collectivité elle-même qui indique prévenir la TIMAC et non une autre entreprise.
- Le souhait d'obtenir et partager avec les malouins des informations objectives concernant l'évolution des mesures règlementaires requises.



#### **4. Les points pour lesquels nous n'avons pas plus d'éléments**

- Les résultats des mesures réalisées régulièrement par la TIMAC et la TIMAB.  
*Il s'agit des autocontrôles imposés par les arrêtés d'autorisation d'exploitation des installations classées.*
- Le cahier des charges des dispositions proposées par le groupe ROULLIER à la DREAL.
- Le cahier des charges des recherches confiées à AIR-BREIZH (PM 10, PM2.5, résidus sédimentables ?)
- Les commentaires, les avis, sur les relevés réalisés par le réseau des NEZ malouins.

#### **5. Les demandes réciproques**

##### **Pour OSONS!**

- La demande de transparence.  
*Réponse de la Timac : Pour l'instant le groupe ROULLIER n'entend pas aller au-delà de la communication des données au service de la DREAL.*
- L'incorporation de la démarche des NEZ malouins et de leur formation dans le protocole proposé à la DREAL, une demande directe d'OSONS! et des NEZ malouins à la DREAL est en question. La démarche vise à une approche plus professionnelle des relevés des nuisances olfactives par les citoyens en prenant appui sur les formations au LANGAGE DES NEZ. Cette technique d'objectivation permet, par exemple à AIR NORMAND qui dispose d'une accréditation et d'expériences, de mettre les réseaux de nez et les entreprises autour de la même table.  
*Les représentants du groupe ROULLIER « découvraient » pour certains cette possibilité. Il n'y a pas eu de refus mais l'expression d'un besoin de réflexion.*

##### **Pour le groupe ROULLIER**

- La raison d'une action, d'OSONS! et des NEZ malouins, ciblée uniquement sur la TIMAC.  
*Sur les raisons de l'action, la réponse a été apportée par les NEZ malouins en insistant sur l'identification, spontanée parce qu'ancienne, des odeurs par la population et les craintes de l'impact sanitaire. La TIMAC n'est pas le seul acteur interpellé, la CCI, la Région, l'Etat, la Mairie l'ont été également. Il se trouve que la TIMAC est la plus grosse entreprise et que les odeurs sont identifiées et reconnues spontanément par les malouins comme provenant principalement de ses sites d'exploitation. La première*



*démarche, le réseau de NEZ, est l'objectivation des odeurs et de leur origine, en cela cette démarche est nouvelle.*

- La raison de l'absence de l'association aux portes ouvertes d'autant qu'un temps particulier avait été réservé.

*La réponse apportée est qu'OSONS! ne souhaite aucun traitement particulier sur le plan de la communication par rapport aux malouins. La seule préoccupation est de faire avancer concrètement le dossier, collectivement et en toute transparence. L'association refuse, en dehors d'actions ponctuelles, la mise en avant gratuite de représentants et n'entre dans aucun plan de communication externe.*

- Le souhait que la communication d'OSONS! et des NEZ vers le public malouin intègre également les informations concernant les réalisations et avancées conduites par la TIMAC.

*La réponse apportée est qu'OSONS! prévoit de publier les comptes rendus des réunions de pilotage avec la TIMAC.*

**Fin de la réunion**

OSONS! et le réseau des NEZ malouins  
Saint-Malo, le 24 février 2017